



Les grandes fondations du Sud de la France



Du 12 au 17 juin 2023

Voyage organisé dans le cadre des activités des Amis des Musées Royaux des Beaux Arts de Belgique

Après Maeght à Saint-Paul-de-Vence, les grandes Fondations, magnifiées par des sites exceptionnels et de grands architectes, se sont multipliées au XXI^e s. Le domaine viticole de Château La Coste à Aix-en-Provence a été métamorphosé en centre d'art par Jean Nouvel, Frank Gehry et Tadao Ando. Au Moulin des Serres à Muiy, Bernar Venet, présente ses œuvres et celles de ses amis de l'avant-garde conceptuelle américaine. Le site d'exposition de la Fondation Carmignac occupe un parc exceptionnel sur l'île de Porquerolles. Luma Arles déploie ses activités culturelles à partir de la tour scintillante de Frank Gehry. Depuis 2022, la maison-atelier du couple emblématique de l'art abstrait Hans Hartung et Anna-Eva Bergman, nichée dans une splendide propriété sur les hauteurs d'Antibes, s'ouvre au public.

Become a Friend



Madame, Monsieur,
Chers Amis voyageurs,

Lors d'un voyage précédent ou lors d'un contact avec notre agence, vous avez mentionné Les grandes fondations du Sud de la France comme étant un voyage qui pourrait vous intéresser.

Nous vous proposons donc en priorité ce prochain voyage :

« Les grandes fondations du Sud de La France »

Avec les Amis des Musées

Du 12 au 17 juin 2023

Les + de ce voyage :

- Des vols directs avec la compagnie régulière Brussels Airlines.
- Un voyage itinérant avec une nuitée sur l'île de Porquerolles
- Le circuit en demi-pension (incluant un forfait boissons).
- Les services d'un guide conférencier, historien de l'Art pendant tout le séjour.
- La découverte des grandes Fondations du sud de la France.
- Un accompagnement professionnel et expérimenté depuis Bruxelles.
- **Un prix presto avantageux jusqu'au 15 février 2023 !**

Vous trouverez ci-joint le programme complet ainsi que le bulletin d'inscription à nous retourner complété et signé, si ce voyage vous intéresse. **Attention, le nombre de places est limité.**

Entre-temps, nous restons bien entendu à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire et, dans l'attente du plaisir de vous revoir ou de vous rencontrer, nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, Chers Amis, nos sincères salutations.

L'équipe de Preference

TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A.
Rue des Francs 79 boîte 4 – B 1040 BRUXELLES – Tel : 02/647 30 00 – Fax : 02/647 37 22
info@preference.be - www.preference.be

PROGRAMME :

BRUXELLES → MARSEILLE – ARLES – AIX EN PROVENCE

LUNDI 12 JUIN

En matinée, départ de Bruxelles par un vol direct vers Marseille avec la compagnie régulière Brussels Airlines. Arrivée à Marseille en milieu de journée, accueil par votre conférencier, historien de l'art qui demeurera avec vous pendant tout le séjour.

Transfert en autocar pour Arles (environ 1h15 de route) connue pour son prestigieux passé romain et qui aujourd'hui connaît un renouveau notamment depuis l'installation de la Fondation Luma sur un ancien site SNCF, dont elle conserve quelques bâtiments et une tour ultra moderne conçue par Frank Gehry qui constitue son fer de lance. Déjeuner libre en cours de route.

Créée en 2004 par Maja Hoffmann, en Suisse, Luma s'intéresse aux relations directes entre l'art, la culture, les droits humains, les questions liées à l'environnement, l'éducation et la recherche.



C'est donc un outil transversal qui soutient des projets artistiques audacieux permettant aux artistes de réaliser et expérimenter de nouvelles œuvres grâce au campus créé en 2013. Luma propose des résidences d'artistes et une programmation culturelle et artistique sur l'ensemble du site.

Pour que ces projets puissent voir le jour, Luma a supervisé et financé la transformation du parc des Ateliers SNCF. La tour de Frank Gehry en est l'élément central accueillant espaces d'exposition, d'archives, bibliothèque et bureau. Les bâtiments SNCF, les Forges, la Mécanique Générale et d'autres sont transformés en espaces d'exposition, résidence d'artistes, maison d'hôtes....

En fin d'après-midi, route pour Aix en Provence. Installation au Grand Hôtel du Roi René 4*. Dîner et nuitée.



Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ à pied pour la découverte d'Aix en Provence chère à Cézanne. Découverte du quartier Mazarin et ses hôtels particuliers, continuation par le cours Mirabeau, ses célèbres platanes, les petites rues du centre-ville jusqu'à la place de l'hôtel de Ville dominé par la tour de l'Horloge et fermée par la Halle aux Grains.

Nous atteindrons la cathédrale St Sauveur dont l'évolution architecturale se lit de la droite vers la gauche, du portail roman auquel succède un portail gothique finement sculpté. A l'intérieur également, les styles se juxtaposent. Nous y trouverons le triptyque du Buisson Ardent commissionné par le Roi René à Nicolas Froment, artiste avignonnais pour le couvent des Carmes aujourd'hui détruit.

Déjeuner libre en centre-ville.

Départ en car pour la campagne au nord d'Aix en Provence, dans des paysages de vignes et d'oliviers (environ 30. de route).

Arrivée à Château La Coste – Centre d'Art.

Situé au cœur d'un vignoble, il est la propriété d'un homme d'affaires et collectionneur irlandais. Les grands noms de l'Architecture et de la création contemporaine s'y côtoient : Chais de Jean Nouvel, Pavillon Franck Gehry et Renzo Piano, Centre d'Art de Tadao Ando, œuvres de Louise Bourgeois, Alexandre Calder, Sean Scully... C'est en 2004 que naît l'idée d'un projet unique liant architecture et vin, sur les terres de Château La Coste Art.



Visite guidée sous forme de promenade des espaces extérieurs (deux heures).



En fin d'après-midi, dégustation des vins du domaine.

Retour sur Aix en Provence.

Dîner au restaurant de l'hôtel. Nuit à votre hôtel.

Petit déjeuner à l'hôtel et check-out.

Route vers l'arrière-pays Varois pour la visite de la Commanderie de Peyrassol (environ 1h de route).

Fondée au XIII^{ème} siècle par l'Ordre des Templiers, la Commanderie de Peyrassol s'étend sur près de 950 hectares ponctués de chênes et d'oliveraies, dont 100 dédiés à la culture de la vigne.

Le parc de sculptures monumentales situé au milieu des vignes et des bois est l'une des plus belles collections d'art contemporain à ciel ouvert. Comme un trait d'union entre l'art et l'histoire, ces œuvres invitent le promeneur à de curieuses rencontres, et sont comme une plongée dans l'intimité de la Commanderie, pour laquelle la plupart de ces œuvres ont été créées.



De tous horizons et de sensibilité diverses, les artistes représentés créent la surprise au détour d'un chemin ou d'une vigne. De la porte poétique de Gavin Turk, qui s'ouvre sur le paradis des vignes de Peyrassol, à celle de l'enfer de Wim Delvoye, une cinquantaine d'autres œuvres interrogent notre imaginaire. On y trouve entre autres des œuvres de Jean Dubuffet, Jean Tinguely, Arman, César, Niki de Saint Phalle, Bernar Venet, ...

Déjeuner au domaine sous formes de bouchées provençales.

Puis route pour la côte varoise, au bout de la presqu'île de Gien pour prendre le bateau pour l'île de Porquerolles.

Après une courte traversée, vous atteindrez l'île.

Puis vous gagnerez votre hôtel de charme, la Villa Ste Anne à Porquerolles.



Situé au coeur du village, dans des bâtiments traditionnels provençaux, vous pourrez découvrir sentiers et patrimoine de l'île aisément. Les chambres de style provençal sont bien équipées, et offrent une vue sur la pinède.

Petit déjeuner à l'hôtel.

Balade à pied à travers l'île pour rejoindre la Fondation de Carmignac.

Organisée autour d'une ferme, transformée en villa dont Edouard Carmignac tombe sous le charme. Il décide d'acquérir puis de transformer le site en lieu d'art avec la contrainte qu'elle est sise au sein d'un Parc National et qu'aucune empreinte au sol supplémentaire n'est possible. C'est donc en sous-sol que la maison s'étend, éclairé par un plafond d'eau pour accueillir les oeuvres de la collection. On y déambule pieds-nus pour une expérience sensorielle totale. Miquel Barcelo, Janaina Mello Landini, Toni Matelli, Bruce Naumann ont des oeuvres exposées dans la maison.



Autour, le parc paysagé par Louis Benech accueille une collection de sculpture où la nature est omniprésente laissant la part belle aux essences locales, pins, chênes, oliviers, mimosas, lavandes, cystes, genets... Des artistes du monde entier ont été sélectionnés pour créer des oeuvres inspirées de l'esprit du lieu : Jean Denant, Tom Sachs, Olaf Breuning, Jeppe Hein ou Jaume Plensa ...

Déjeuner libre dans le village. Traversée en bateau pour le retour sur le continent.

Départ en autocar vers la commune du Muy et visite de la Fondation Bernar Venet.

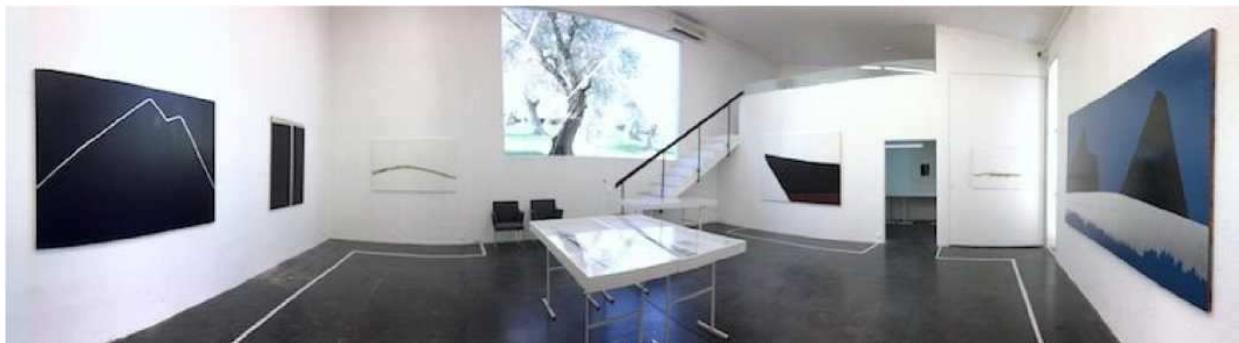
Sise dans un environnement naturel entre pins, oliviers, vignes et autres essences méditerranéennes, la Fondation Bernar Venet est l'aboutissement de plus de cinquante ans de création artistique et des rencontres de Bernar Venet avec une liste impressionnante d'autres grands artistes, devenus ses amis, ce qui a conduit à une vaste collection emblématique de l'art minimal et conceptuel. Créée en 2014, la Venet Foundation vise à conserver sa collection et à s'assurer que son travail soit présenté dans le cadre idéal d'une maison de maître et ateliers réhabilités.



Continuation de la route en direction de la Côte d'Azur.

En fin de journée, installation à votre hôtel La Vague 4* à St Paul de Vence. Dîner et nuitée.

Petit déjeuner à l'hôtel. Départ en bus pour les hauteurs d'Antibes, pour la visite de la Fondation Hartung Bergman (15 min de route).



La fondation abrite plus de seize mille oeuvres originales représentatives de toutes les époques de création des deux artistes, Hans Hartung et sa femme Eva Bergman ainsi que plusieurs milliers d'estampes créées par les artistes. Elle conserve également l'intégralité du travail de Hans Hartung photographe.

Hans Hartung aurait trouvé tout naturellement sa voie dans la peinture abstraite. Il eut jeune beaucoup de plaisir à dessiner non des sujets issus du monde qui l'entourait, mais de la libre expression des figures sur la page vierge. Les tâches d'encre et les zébrures inspirées de son admiration pour les orages et plus particulièrement pour les zigs zags des éclairs qui maculaient ses cahiers d'écolier firent naître en outre un goût pour le dessin rapidement esquissé.

Hartung dont on n'hésite pas à faire le précurseur de l'action painting ou peinture gestuelle aimait donc à parfaire sa légende. « *J'aimais mes taches. J'aimais qu'elles suffisent à créer un visage, un corps, un paysage. Ces taches qui, peu de temps après, devaient demander leur autonomie et leur liberté entière. Les premiers temps je m'en servais pour cerner le sujet qui, lui, peu à peu, devenait négatif, blanc, vide et enfin simple prétexte au jeu des taches. Quelle joie ensuite de les laisser libres de jouer entre elles, d'acquérir leur propre expressivité, leurs propres relations, leur dynamisme, sans être asservies à la réalité* »



De son côté, Anna Eva Bergman réalise une œuvre où les espaces imaginaires, glacés, visions d'icebergs et de fjords sont transcrits à partir de volumes aux arêtes découpées, avec une palette sombre ou claire, dont elle broie les couleurs, les oxydes. Une peinture pure, décantée dont le minimalisme invite à la méditation. « *L'art est le contraire de la distraction, c'est la tentative de retenir le temps, de rejeter la mort.* »

En fin de matinée, route pour Antibes. Déjeuner libre dans la ville.

En début d'après-midi, vous gagnerez en car le Cap Martin pour aller visiter un projet, véritable icône de l'architecture moderne, la villa E-1027.

Première création architecturale d'Eileen Gray, la villa témoigne de sa réflexion attentive dans le dessin de chaque détail. Elle a valeur de manifeste, tant pour l'architecture elle-même que pour les meubles fixes et mobiles, les luminaires et les décors qui en sont indissociables. Trois ans durant, Eileen Gray dessina le mobilier et, en collaboration avec son compagnon Jean Badovici, les plans du projet.

Le Corbusier y passa du temps et y réalisa des peintures murales. Il s'y construisit un cabanon sur une parcelle cédée par son ami Thomas Rebutato juste à côté de la Guiguette « l'étoile de mer » qui jouxte la propriété d'Eileen Gray. En échange de la parcelle que lui a cédée son ami, Le Corbusier conçoit cinq unités de camping, conçues comme un prototype d'habitat de loisir.



Retour à votre hôtel La Vague 4* à Saint-Paul. Dîner et nuitée.



Petit déjeuner à l'hôtel. En route pour la Fondation Maeght, qui fut entièrement conçue et financée par le couple Aimé et Marguerite Maeght dans un ensemble architectural unique pour présenter l'art moderne et contemporain sous toutes ses formes.

Inaugurée le 28 juillet 1964 par André Malraux, la Fondation est née de l'amitié d'Aimé Maeght, marchand d'art et galeriste parisien, avec les grands noms de l'art moderne dont Joan Miró, Alexander Calder, Fernand Léger, Georges Braque, Alberto Giacometti, Marc Chagall ou encore Eduardo Chillida.

Peintres et sculpteurs ont collaboré avec l'architecte catalan Josep Lluís Sert en créant des œuvres intégrées au bâtiment et à la nature : la cour Giacometti, l'une des œuvres "in situ" les plus connues au monde, le labyrinthe Miró peuplé de sculptures et de céramiques, les mosaïques murales de Chagall et de Tal Coat, le bassin et le vitrail de Braque, la fontaine de Bury. L'ensemble mêle espaces intérieurs et extérieurs avec le jardin de sculptures, les cours, terrasses et patios, les salles d'exposition, la chapelle, la bibliothèque et la librairie.



Déjeuner libre dans le village de St Paul et départ vers l'aéroport de Nice pour réaliser les formalités d'enregistrement. Arrivée à Bruxelles en début de soirée.

- FIN DE VOTRE SEJOUR -

Le prix

SUR BASE DE MINIMUM 25 PARTICIPANTS

PRIX MEMBRE DES AMIS :

☐ **AVANTAGE : PRIX PRESTO JUSQU'AU 15 FEVRIER : 2.695 €**

☐ APRES LE 16/02, LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **2.795 €**

☐ LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **575 €**

TAXES D'AEROPORT INCLUSES - SOUS TOUTE RESERVE DE MODIFICATION PAR LA COMPAGNIE AERIENNE

CE PRIX COMPREND:

- ✍ Les vols internationaux avec la compagnie régulière SN Brussels Airlines en classe économique.
- ✍ Les taxes d'aéroport
- ✍ Les services d'un guide conférencier local francophone
- ✍ Les transferts et les transports en autocars
- ✍ Le logement en chambre double et en demi-pension dans les hôtels mentionnés (ou similaires)
- ✍ Le forfait boissons inclus lors des repas du soir (eau, 1 verre de vin et café)
- ✍ Les visites et excursions prévues au programme
- ✍ Les entrées aux sites et musées
- ✍ L'accompagnement Preference - Travel Team
- ✍ La TVA

CE PRIX NE COMPREND PAS :

- ✍ Les déjeuners
- ✍ Les boissons hors forfait
- ✍ Les différents pourboires et les dépenses personnelles
- ✍ Les assurances auprès de « Assurinco »
- ✍ Les frais d'éventuels tests PCR ou antigéniques exigés par les autorités locales avant, pendant et après le séjour

Les prix sont calculés de bonne foi sur base des tarifs et de la TVA en date du 26/11/2022

REMARQUES IMPORTANTES :

POUR PARTICIPER A CE VOYAGE, LES CITOYENS BELGES DOIVENT ETRE EN POSSESSION DE LEURS CARTE D'IDENTITE. POUR LES AUTRES NATIONALITES, VEUILLEZ CONTACTER VOTRE AMBASSADE.

ATTENTION, LES VISITES DES CENTRES HISTORIQUES ET DES SITES SE FONT A PIED ET DEMANDENT DONC UNE AISANCE DE MOBILITE.

Bulletin d'adhésion ou de renouvellement d'adhésion

Remplissez le formulaire ci-dessous (en lettre capitale) et choisissez votre catégorie.

Nom : Prénom :

Nom : Prénom :

Date de naissance : Date de naissance :

Enfant 1 : Date de naissance :

Enfant 2 : Date de naissance :

Adresse : N°: Boîte :

Code postal : Ville : Pays :

Tél / GSM : Adresse e-mail :

Je souhaite devenir membre Je souhaite renouveler ma carte de membre

Cotisation annuelle

Si ordre permanent

<input type="checkbox"/> Adhérent	Jeune	€ 20	€ 18
<input type="checkbox"/>	Individuel	€ 50	€ 45
<input type="checkbox"/>	Couple (2 cartes de membre)	€ 75	€ 70
<input type="checkbox"/> Famille	2 parents ou grands-parents et 2 enfants < 18 ans	€ 85	€ 80
<input type="checkbox"/> Effectif	Individuel	€ 100	€ 90
	Couple (2 cartes de membre)	€ 150	€ 140
<input type="checkbox"/> Duo	Titulaire + Invité à chaque visite	€ 200	€ 190
<input type="checkbox"/> Protecteur (*)	Individuel	€ 100 + € 150	€ 90 + € 150
<input type="checkbox"/>	Couple (2 cartes)	€ 150 + € 150	€ 140 + € 150

*** Le membre effectif qui, en plus de sa cotisation, fait un don minimum de 150 € sur le compte Fonds des Amis des Musées, BE81 6790 7542 9624/PCHQBEBB devient Membre Protecteur.**

Je transfère le montant de ma cotisation sur le compte BE32 3631 2340 9302 / BBRUBEBB de l'asbl Amis des Musées (merci de bien vouloir agraffer la preuve de paiement et de renvoyer le document à l'adresse suivante : Amis des MRBAB, rue du Musée 9 à 1000 Bruxelles).

Date et Signature :

INSCRIPTION AU VOYAGE A FORFAIT LES FONDATIONS DU SUD DE LA FRANCE DU 12 AU 17 JUIN 2023

A RENVoyer CHEZ : **PREFERENCE - TRAVEL TEAM** (Lic. A 1652)
RUE DES FRANCS 79 BOITE 4 - 1040 BRUXELLES
LUNDI AU VENDREDI : 9H - 17H (SUR RENDEZ-VOUS)
TEL : 02/647 30 00 - FAX : 02/647 37 22
INFO@PREFERENCE.BE | WWW.PREFERENCE.BE

JE, SOUSSIGNE,

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

N° POSTAL: LOCALITE :

TELEPHONE : GSM : FAX :

ADRESSE E-MAIL :

RESERVE PLACE(S) POUR LE VOYAGE EN REFERENCE

DONNEES PASSAGER N°1 (TELLES QUE MENTIONNEES SUR LE PASSEPORT)

NOM : PRENOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :

N° DE PASSEPORT : DATE D'EMISSION : DATE D'EXPIRATION :

DONNEES PASSAGER N°2 (TELLES QUE MENTIONNEES SUR LE PASSEPORT)

NOM : PRENOM : M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)

DATE DE NAISSANCE : NATIONALITE :

N° DE PASSEPORT : DATE D'EMISSION : DATE D'EXPIRATION :

TYPE DE CHAMBRE : DOUBLE A 1 LIT DOUBLE A 2 LITS DOUBLE A PARTAGER SINGLE

EN OPTION : ASSURANCE AUPRES DE « ASSURINCO »

ANNULATION (HORS COVID) - PRIME DE 4 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
 JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

MULTIRISQUE COVID* (ASSISTANCE + BAGAGES + COVID) - PRIME DE 5,76 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER

- JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE
 JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

**AU VU DE LA SITUATION ACTUELLE, NOUS VOUS RECOMMANDONS VIVEMENT UNE COUVERTURE COVID*

INSCRIPTION (SUITE) :

LES FONDATIONS DU SUD DE LA FRANCE DU 12 AU 17 JUIN 2023

PRIX : **AVANTAGE : PRIX PRESTO JUSQU'AU 15 FEVRIER : 2.695€**

APRES LE 16/02, LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **2.795 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **575 €**

TAXES D'AEROPORT INCLUSES - SOUS RESERVE DE MODIFICATION PAR LA COMPAGNIE AERIENNE

NUMÉRO DE CARTE DE MEMBRE :

*SI JE NE SUIS PAS MEMBRE DES AMIS DES MUSEES ROYAUX DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE, JE M'ENGAGE A Y ADHERER EN REMPLISSANT LE BULLETIN D'ADHESION (EN ANNEXE) ET EN LE RENVOYANT A L'ADRESSE SUIVANTE :
RUE DU MUSEE 9 - 1000 BRUXELLES.*

UN ACOMPTÉ DE 30% EST PAYABLE A LA RESERVATION SUR LE COMPTE BANCAIRE KBC AU NOM DE : TRAVEL TEAM S.A.

LE SOLDE DU DOSSIER EST PAYABLE AU PLUS TARD POUR LE 12 MAI 2022.

PAIEMENTS : **IBAN :** BE92 7440 6349 9223

SWIFT/BIC : KREDBEBB

REFERENCE : D.3661

EN CAS DE PAIEMENT PAR CARTE DE CREDIT, SEULES LES CARTES VISA ET MASTERCARD SONT ACCEPTÉES.

PAR LA PRESENTE, JE SOUSCRIS UN CONTRAT DE VOYAGE A FORFAIT SELON LES CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE DE TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A. (CI-JOINT) ET SELON LES CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE LA COMMISSION DE LITIGES VOYAGES A FORFAIT (DISPONIBLE A LA DEMANDE AVEC LE FORMULAIRE D'INFORMATION STANDARD B).

EN CAS DE SOUSCRIPTION A L'ASSURANCE, JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GENERALES ET PARTICULIERES DU CONTRAT.

J'AUTORISE PREFERENCE - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A. À UTILISER MES DONNÉES PERSONNELLES DU PRÉSENT FORMULAIRE POUR LE BON SUIVI DE MON INSCRIPTION AU VOYAGE ET J'ACCEPTÉ D'ÊTRE TENU INFORMÉ DES DIFFÉRENTS PRODUITS OU PROMOTIONS PAR EMAIL ET/OU PAR POSTE.

FAIT A, LE

SIGNATURE POUR ACCORD :

CONDITIONS GENERALES DE VENTES - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRESENTATIVE S.A.

La loi du 1er décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulières de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT : INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur. En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 30 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 90 jours avant le départ :	30 % du prix total du voyage
De 89 à 60 jours avant le départ :	50 % du prix total du voyage
De 59 à 31 jours avant le départ :	75 % du prix total du voyage
De 30 à 0 jours avant le départ :	le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de ladite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

6. CESSIION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyageur par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur.

Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité.

Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :

Assuré contre l'insolvabilité financière
par le Fonds de Garantie Voyages®, Av. de la Métrologie, 8
B1130 Bruxelles
Tél.+32 (0)2/240 68 00 Fax +32 (0)2/240 68 08
www.gfg.be - mail@gfg.be

01/07/2018

Lic Cat A 1652

